

Amérique latine/Brésil

Pourquoi sommes-nous au CONAPE ?

Jusqu'à présent, les résultats du CONAPE sont décevants. Les intérêts qui y sont représentés (travailleurs, Ong, syndicats, associations...) sont très disparates

Adriane Lobo, conseillère auprès de l'Association nationale des populations affectées par les barrages, Brésil

LE CONAPE (Conseil national de la pêche et de l'aquaculture) est une structure collective intégrée au Secrétariat spécial de la Présidence de la République pour l'aquaculture et la pêche (SEAP/PR). Il a pour mission de passer en revue les politiques publiques, favoriser les débats entre les divers niveaux de l'Administration et les représentants de la société civile, appuyer et développer les activités du secteur de la pêche et de l'aquaculture au Brésil.

Le CONAPE est composé de 54 membres issus de l'Administration et de la société civile. Sont représentés les Travailleurs (15 membres), les Industriels (10 membres) et les Chercheurs. Les organisations de la société civile n'apparaissent pas comme telles. On considère qu'elles sont représentées dans les trois catégories mentionnées. La catégorie Travailleurs rassemble une telle variété d'intérêts qu'il est impossible de parvenir à une position commune.

Les Travailleurs sont représentés par les organismes suivants :

- MONAPE (Mouvement national des pêcheurs);
- CPP (Conseil pastoral des pêcheurs);
- ANP (Plate-forme nationale des femmes de la pêche);
- MST (Mouvement des Sans Terre);
- MAB (Mouvement des victimes des barrages);
- MPPA (Mouvement des petits pêcheurs professionnels);
- CNPA (Conférence nationale des pêcheurs et pisciculteurs);
- CONTTMAF (Confédération nationale des travailleurs des transports maritimes, fluviaux et aériens);



- FNTTAA, deux sièges (Fédération nationale des travailleurs des transports maritimes, fluviaux et associés);
- FAEP-BR (Fédération des associations des ingénieurs des pêches du Brésil); et
- OCB (Organisation des coopératives du Brésil).

Notons que, parmi les organisations de travailleurs qui siègent au CONAPE, l'ANP est la seule qui affirme représenter les intérêts des femmes de la pêche.

La première réunion du SEAP/PR, qui s'est tenue du 27 au 29 mars 2007 à Brasilia, visait à fixer des objectifs et à définir ses modes de fonctionnement, mais beaucoup ont été déçus. Il n'a pas été possible de constituer des groupes de travail ; on a évité d'élaborer une approche transversale pour la pêche et l'aquaculture brésilienne ; le programme d'action du Conseil comporte bien trop d'éléments divers.

La société civile a certainement un rôle à jouer au sein du SEAP/PR pour défendre la dignité et la culture du monde de la pêche brésilienne. La souveraineté alimentaire et la bonne santé de l'environnement sont les deux piliers de la pêche et de l'aquaculture artisanales qui font vivre les communautés de pêcheurs du pays.

Il y a encore beaucoup de travail à faire.

Pour contacter Adriane Lobo, taper adrianelobo@ibestvip.com